Vandœuvre-lès-Nancy

Elles sont infirmières en pratique avancée à l'ICL

Troisième volet de notre série consacrée aux métiers de l'Institut de cancérologie de Lorraine (ICL), avec les infirmières en pratique avancée. Elles ont fait leur apparition à la faveur d'un décret ministériel, paru en juillet 2018. Au sein de l'ICL, elles sont au nombre de trois, et ont pris leur fonction, à l'issue de deux ans de formation.

Elles existent depuis une vingtaine d'années outre-atlantique, mais n'ont fait leur apparition en France qu'en 2018, à la faveur d'un décret ministériel paru en juillet de la même année. De fait, c'est véritablement en 2020, à l'issue de deux ans de formation, inscrits dans le projet d'établissement et financés par leur employeur, qu'elles ont regagné les services de l'Institut de cancérologie de Lorraine (ICL).

Les infirmières en pratique avancée (IPA), qui sont actuellement au nombre de trois (deux autres sont en cours de formation), incarnent un nouveau métier encore peu ou mal connu.

Sophie Bazin, Jennifer Martin et Myriam Laurent ont franchi le pas pour se challenger, perfectionner leurs acquis, évoluer dans leurs pratiques, acquérir d'autres compétences, et surtout pour répondre à des besoins nouveaux, générés par l'afflux de pathologies chroniques nécessitant une prise en charge au long cours, pallier aussi le manque de thérapeutes.

« Notre rôle consiste à assurer, sous la responsabilité des médecins, le suivi des patients, de manière à libérer du temps médical nécessaire à la prise en charge de pathologies aiguës et nouvelles. L'amélioration de la qualité de vie des malades et de l'accès aux soins, constitue la base de notre engagement. »

« Un engagement lourd »

Pour faire simple, la pratique avancée permet à des professionnels paramédicaux, en l'occurrence des infirmières, d'exercer des missions et des compétences plus poussées, jusque-là dévolues aux seuls médecins. Les trois IPA défendent pourtant leur statut avec vigueur.

Infirmières elles sont, infirmières elles restent, même si leur quotidien a changé. « Ces deux ans de formation ont constitué un engagement lourd, et beaucoup de travail personnel pour acquérir un langage médical différent, de nouvelles pratiques », expliquent-elles.

« La première année de formation est commune avec les étudiants en médecine. La seconde nous offre la possibilité de choisir une spécialisation, en pathologies chroniques stabilisées, en santé mentale et psychiatrie, en néphrologie et transplantation rénale, ou en onco-hémato-oncologie. Très logiquement, nous avons choisi cette dernière option. »

Se faire une place

Une fois le diplôme en poche, et le retour dans leur service respectif, vient le temps de l'adaptation. Répondre aux questionnements, aux réticences parfois, se faire connaître, adapter l'outil informatique à leurs nouvelles prérogatives, bref se faire une place.

À l'issue de plusieurs années d'expérience, leur rôle est désormais plus clair, et leurs compétences clairement définies. Le droit de prescription leur est acquis, même si celui-ci s'inscrit dans les recommandations initiales du médecin. Elles sont en mesure d'assurer des consultations autonomes en présentiel ou à distance, de prescrire des examens radiologiques, de biologie aussi, de renouveler les traitements en cours.

Le dépistage, les actions de prévention et d'éducation des patients sont également inscrits dans leurs prérogatives. Et si le suivi médical des malades représente près de 60 % de leur activité, elles se consacrent aussi à d'autres tâches, telles que la recherche paramédicale.

● **Frédérique Braconnot**

« L'amélioration de la qualité de vie des malades et de l'accès aux soins, constitue la base de notre engagement »
Myriam Laurent, Jennifer Martin et Sophie Bazin, infirmières en pratique avancée

Meuse/Haute-Marne : onze infirmières de pratique avancée

Âgée de 41 ans, Sophie Hubert est infirmière de pratique avancée (IPA) depuis cinq ans au centre hospitalier de Bar-le-Duc dans le service de médecine/hôpital de jour.
Elle est l'une des onze du Groupement hospitalier de territoire (GHT) Cœur Grand Est. Une seconde IPA est en poste au CH Bar-le-Duc/Fains-Véel en psychiatrie.

Deux ans en fac de médecine

Sept autres travaillent au centre hospitalier (CH) Verdun-Saint-Mihiel (oncologie, hémato-oncologie, pathologies chroniques stabilisées, diabétologie, prévention et polypathologies courantes en soins primaires, psychiatrie, néphrologie, dialyse, transplantation), une est rattachée au CH de Saint-Dizier (oncologie et oncologie-hématologie) et une au CH Haute-Marne (psychiatrie).

Cinq professionnels sont en cours de formation. « Cela fait dix-huit ans que je suis infirmière à l'hôpital de Bar-le-Duc. J'ai fait huit ans dans le service de médecine au troisième étage, il y avait déjà de l'oncologie. J'ai passé un diplôme universitaire (DU) douleur sur Nancy et Dijon et j'ai intégré l'équipe mobile de soins palliatifs et douleur. Je me suis formée à l'hypnose pendant un an sur Paris puis j'ai fait la formation en pratique avancée. J'ai choisi la mention oncologie et hématologie-oncologie, c'était une suite logique dans mon parcours », retrace Sophie Hubert.

« Il faut expliquer son rôle »

Qu'est-ce que veut dire être infirmière de pratique avancée ? « Cela signifie avoir des compétences élargies, répond-elle. Pour cela, on retourne étudier deux années pleines à la faculté de médecine. C'est un investissement aussi bien professionnel que personnel. »

« Chaque IPA aura un rythme différent et fera différemment en fonction des médecins avec lesquels elle travaille et en fonction du site sur lequel elle travaille. Une IPA sur un CHU ne fera pas le même travail qu'une IPA sur un CH, c'est important de le dire, insiste Sophie Hubert. J'ai fait partie des premières promotions. Ce n'est pas simple au début, il faut expliquer son rôle. »

« On travaille en collaboration avec les médecins, on a quand même une certaine autonomie. La relation de confiance joue aussi », indique l'infirmière en IPA.

Sophie Hubert (au centre) est infirmière de pratique avancée au centre hospitalier de Bar-le-Duc. Un rôle pivot au sein d'une équipe soudée. Photo Béatrice François

« Je vois le patient le matin. Je fais l'examen clinique, je l'interroge pour voir comment cela s'est passé entre deux cures de chimiothérapie. Je l'ausculte. Je valide la chimio quand je suis seule ; quand les médecins sont là, ce sont eux qui le font. Je represcris les médicaments », décrit-elle de son quotidien. Toutes les informations sont rentrées l'ordinateur. « Je fais un courrier pour chaque passage. De cette façon, les courriers peuvent être utilisés par tous les services si le patient est hospitalisé entre-temps. Ils sont adressés au médecin traitant également », détaille Sophie Hubert.
« Être infirmière de pratique avancée, c'est valorisant, c'est la prise en charge du patient dans sa globalité. » C'est aussi une plus-value pour le service, « c'est une disponibilité pour l'équipe, les patients et les familles ».

● **Béatrice François**